



Cap sur l'école inclusive
en Europe



Bonne Pratique

Tutoriel vidéo

TRONC DU MODULE / R

Contact : Maria Rosaria Alogi

I.C. « Cecrope Barilli » di Montechiarugolo (PR) Italie

<http://www.icmontechiarugolo.gov.it/>



1. Contexte

La bonne pratique « tutoriel vidéo », est née pour aider la famille d'un élève avec des troubles envahissants du développement (F 84.9) à faire les devoirs de mathématiques à la maison.

En l'occurrence, il s'agissait de multiplications et divisions en colonnes.

Cette bonne pratique a été expérimentée avec succès dans l'école primaire de Basilicogiano – Parme – Italie.

L'enfant impliqué avait appris à faire les multiplications et les divisions en colonnes, mais il n'était pas encore sûr de lui, et il devait donc être encouragé et guidé à certains moments par l'enseignant. La famille ne savait pas faire la même chose à la maison malgré le fait que les enseignants leur avait donné des indications et conseils. De là est née l'idée de créer des tutoriels vidéo à envoyer aux parents pour leur montrer comment l'enseignant travaille avec l'enfant afin de pouvoir faire de même à la maison.

2. Objectifs

Les objectifs de cette bonne pratique sont :

1. Aider la famille à suivre l'enfant dans l'exécution de ses devoirs.
2. Évitez la confusion chez l'enfant en lui donnant des instructions différentes et parfois contradictoires.

3. Donnez à l'enfant la possibilité de revoir ses performances pour s'analyser et s'évaluer.

3. Déroulement de la " Bonne pratique"

Après avoir proposé l'idée à la famille et obtenu leur approbation, on propose à l'enfant de faire une vidéo, à envoyer aux parents, pour leur montrer comment on pose des multiplications et des divisions en colonnes.

L'enseignant enregistre l'enfant (en montrant seulement ses mains) tout en effectuant une opération mathématique comme par exemple une multiplication.

Au fur et à mesure que l'enfant effectue l'opération, il verbalise chaque étape et, en cas de difficulté, il est verbalement guidé par l'enseignant.

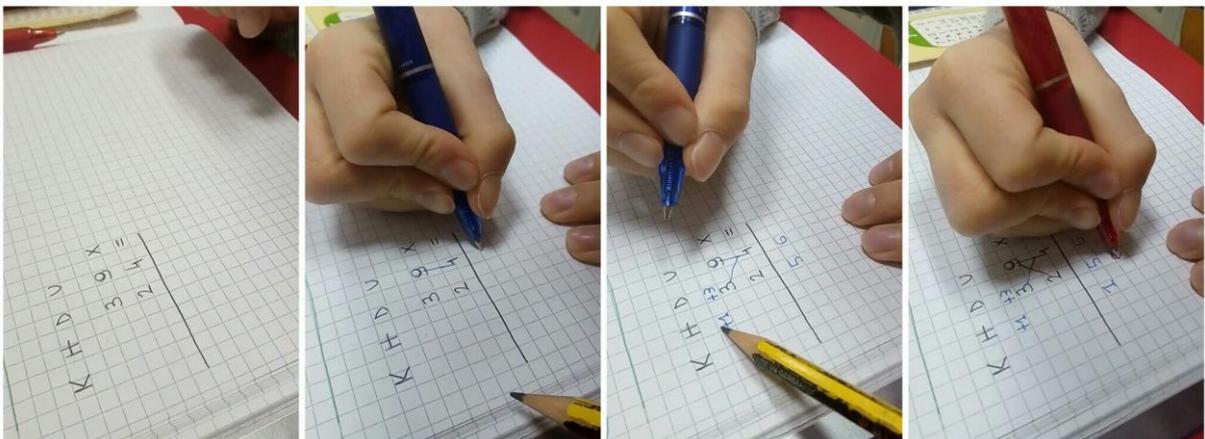
À la fin des prises vidéos, l'enfant et l'enseignant regardent la vidéo, ils l'examinent et la commentent ensemble.

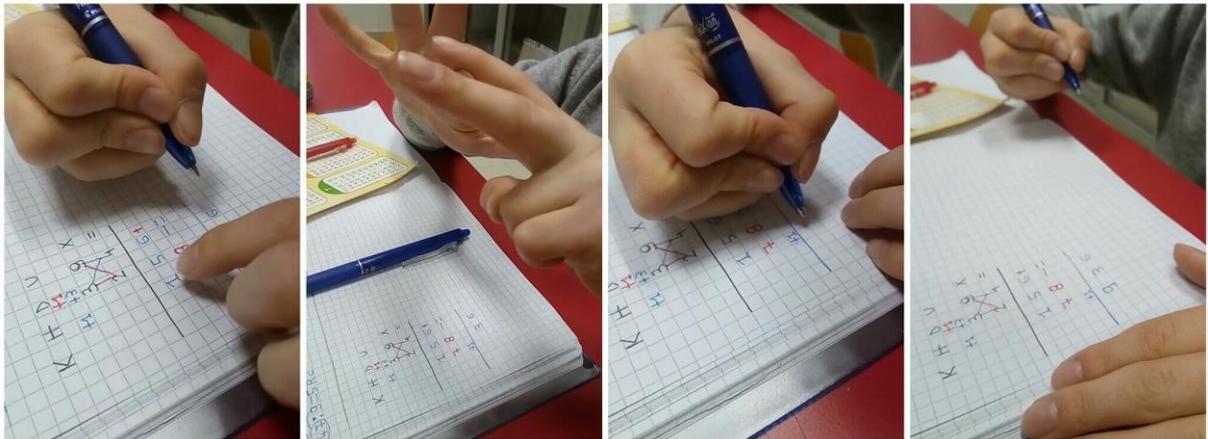
Enfin, la vidéo est envoyée aux parents afin qu'ils puissent la voir et ainsi comprendre comment l'enfant doit être guidé.

Afin de mettre en œuvre cette bonne pratique, il faut :

- 1) Établir une relation de confiance et de collaboration avec la famille
- 2) Avoir accès à un outil pour réaliser une vidéo et aussi une connexion internet pour l'envoyer à la famille.
- 3) Que la famille ait une connexion internet pour télécharger la vidéo et un ordinateur, une tablette ou un *smartphone* pour la regarder.

Voici quelques photogrammes des vidéos :





4. Evaluation de l'activité

Cette « bonne pratique » a eu un impact positif sur la famille, sur l'élève et aussi sur les enseignants.

La famille a réussi à suivre l'enfant dans ses devoirs.

L'enfant a consolidé la procédure de calcul avec succès, et avec un impact positif sur l'estime de soi.

En examinant les vidéos avec l'enseignant, l'enfant a pu s'observer et s'évaluer lui-même (métacognition).

L'enseignant a eu l'opportunité de travailler sur la métacognition, de renforcer la relation de confiance et de collaboration avec la famille et aussi d'atteindre plus rapidement les objectifs prévus.

Les parents ont montré les vidéos au neuropsychiatre qui a pris en charge l'enfant. Le neuropsychiatre a pu voir directement comment l'enfant travaille à l'école et il a trouvé cela très utile ; on peut donc dire que cette bonne pratique a eu un autre impact positif inattendu.

4. Limites

L'activité, pour être efficace et avoir un impact positif, nécessite:

- une collaboration forte et active entre l'école et la famille;
- avoir accès à un outil pour réaliser une vidéo et aussi une connexion internet pour l'envoyer à la famille;
- que la famille ait une connexion internet pour télécharger la vidéo et un ordinateur, une tablette ou un *smartphone* pour la regarder.

4. Perspectives

La bonne pratique proposée peut devenir un instrument de travail. L'activité peut facilement être repropo  e dans d'autres contextes (autres classes de l'  cole primaire avec des   l  ves en situation de handicap et / ou ayant des besoins   ducatifs sp  ciaux).